



Aménagement du territoire

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR UNE TERRASSE COMMERCIALE



COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CERTIFICAT

- Veuillez suivre **chacune des huit (8) étapes** du présent formulaire ;
- Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, **incluant les documents obligatoires exigés à l'étape 8**, au Service de l'aménagement du territoire situé au 3034, chemin Sainte-Marie ;
- Prévoir à défrayer les coûts du certificat au même moment ;
- Le Service de l'aménagement du territoire communiquera avec vous lorsque le certificat sera prêt.



IMPORTANT Pour l'obtention d'un certificat d'autorisation, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. L'inspecteur affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet.

Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du certificat et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre certificat non conforme. Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire.

1

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse complète :

N° de lot :

Nom du commerce :

2

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (la personne qui signera ce formulaire)

Nom complet :

Adresse complète :

N°

Rue

Ville

Code postal

N° de téléphone :

()

-

()

-

Adresse courriel :

3

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

N°

Rue

Ville

Code postal

N° de téléphone :

()

-

()

-

4

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que le requérant ?

Oui

Non

Même que le propriétaire ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Personne ressource :

Adresse complète :

N°

Rue

Ville

Code postal

N° de téléphone :

()

-

()

-

N° de RBQ :



5 CALENDRIER DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux : _____ / _____ / _____
 (Durée du permis : 6 mois maximum) JJ MM AAAA

6 SECTEUR SOUMIS À UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.).


Les informations fournies ci-dessous vont nous permettre d'accélérer le processus d'émission de votre certificat.
 Le projet a-t-il déjà été approuvé intégralement ? Oui Non

Si oui, veuillez inscrire le numéro de recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : _____

7 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature : _____ Date : _____
Signature

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.

 N'oubliez pas que le certificat d'autorisation, pour une terrasse commerciale, **ne pourra être délivré si aucun certificat d'autorisation pour l'usage du commerce auquel les travaux sont destiné(s), n'a été émis auparavant.** Assurez-vous de remplir une demande de certificat d'autorisation pour l'usage et de déposer celle-ci en même temps que la présente demande, s'il s'agit d'un nouveau commerce, industrie ou institution.

 **VOTRE FACTURATION**

Prévoir les coûts suivants pour votre demande de permis :

COÛT DU CERTIFICATS D'AUTORISATION

→ Coûts du permis de construction = 50,00 \$ de base + 3,00 \$ par tranche de 1 000,00 \$ de la valeur des travaux soit : 50,00 \$ (de base)
 (Valeur de vos travaux : _____ \$ / 1000,00 \$ = _____ x 3)
 = _____ \$ (Ø taxe)

A - Sous-total coût du permis = _____ \$

MONTANT DES DÉPÔTS DE GARANTIE :

(applicable seulement si une approbation d'un P.I.I.A. est requis)

→ Valeur de votre projet* : _____ \$ x 0.01 = \$
*Doit correspondre au total de vos coûts pour le stationnement et/ou l'aménagement paysager.

Dépôt pour garantir la réalisation des travaux relatifs à un P.I.I.A. soit 1% de la valeur totale du projet de terrasse commerciale =
 (max. 25 000\$) + _____ \$ (Ø taxe)

B - Sous-total montant des dépôts de garantie = _____ \$

Votre facturation totale estimée (A+B) = : \$



8 LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE

Prenez note que l'absence d'un document et/ou d'une information exigée ci-dessous, fera en sorte que votre demande ne sera pas acceptée.

- | | |
|--|--|
| <p>1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) du propriétaire actuel OU une copie de l'acte notarié si vous êtes récemment propriétaire ;</p> <p>2- Lettre d'autorisation du commerçant, <u>si nécessaire</u> ;</p> <p>3- Deux (2) plans de construction à l'échelle de la terrasse commerciale incluant, entre autres, les informations sur les matériaux et les dimensions ;</p> <p>4- Deux (2) plans d'implantation à l'échelle montrant la localisation précise de la terrasse commerciale par rapport au bâtiment et par rapport aux lignes de propriété ;</p> <p>5- Valeur totale du projet :</p> | <p>Cochez</p> <p>→ <input type="checkbox"/></p> <p>→ <input type="checkbox"/></p> <p>→ <input type="checkbox"/></p> <p>→ <input type="checkbox"/></p> |
|--|--|

	\$
--	-----------

SOMMAIRE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIF AUX TERRASSES COMMERCIALES

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133, poste 1000.

Consultez la sous-section 6, articles 138 et 139 inclusivement, du Règlement de zonage n° 1103 concernant les normes et exigences réglementaires par rapport aux terrasses commerciales. Vous pouvez consulter le Règlement de zonage n° 1103 en ligne à : <http://ville.mascouche.qc.ca/>

De même, vous pouvez consulter le règlement de zonage n° 1103 concernant les normes et exigences réglementaires par rapport aux aménagements paysagers.

IMPORTANT Veuillez vous informer auprès de la municipalité pour savoir si votre projet fait l'objet d'une procédure relative au plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et s'il doit être présenté à un Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Des délais supplémentaires doivent être prévus à cet effet.

Prévoir à défrayer les coûts de l'analyse du dossier relatif au P.I.I.A, **soit un montant de 150,00 \$.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133 poste 1000.